

LUNDI LE 1 MARS 2010

Séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), LUNDI le 1^{er} MARS 2010 à 19 h,
Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Guy Lapointe, M. Frédérick Ward, Mme Caroline Poirier, Mme Lynda Lancaster et M. Jacques Rousseau, formant quorum.
Le conseiller Marcel Guillemette est absent.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. Ouverture de la réunion à 19 h 06.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2010-062

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu que l'ordre du jour soit adopté et que les points suivants soient ajoutés :

- 34.1 Fête nationale du Québec
 - 34.1.1 Fête nationale - Aide financière, vente de boisson, utilisation de biens
 - 34.1.2 Fête nationale – Demande d'assistance financière
- 34.2 Bell – Réclamation : 17 septembre 2010 : Lac McGill
- 34.3 Marché public

Le varia reste ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010

2010-063

Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Suivi des résolutions et/ou dossiers

4.1 Remise de l'audition de la cause M. Hervé et Réjean Cloutier

L'audition pourrait être retardée à l'automne 2010, pour cause de maladie de l'avocat de la famille Cloutier.

4.2 Rencontre avec M. Raymond Vanier – Domtar

Une rencontre a eu lieu le 22 février dernier et les sujets suivants ont été abordés :

- . Plan des travaux d'abattage d'arbres et de plantation de peupliers hybrides 2010-2011;
- . Travaux réalisés pour canaliser l'eau sur leur propriété en bordure du chemin McAulay;
- . Projet d'achat de terrain par la municipalité, il est maintenant possible d'entreprendre la démarche.

4.2.1 Mandat pour évaluation

2010-064

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Ward et résolu de mandater la firme Dufresne, Savary & Associés inc. de Sherbrooke pour des travaux dans le but d'évaluer la partie de terrain que le Canton de Lingwick désire acquérir de la compagnie Domtar. Cette évaluation nous serait utile lors du projet relatif à l'achat de terrains zonés blanc que la municipalité pourrait revendre à des fins de construction domiciliaire.

Ces travaux estimés aux coûts de 2 500 \$ plus les taxes, visant une superficie estimée de 10 à 15 hectares à confirmer et consistera aux éléments suivants :

Le rapport d'évaluation propose un rapport de type narratif qui comprend les éléments suivants :

- La description et les données sur le milieu;
- La description du terrain et le type de boisé;
- L'utilisation optimale du terrain;

- La description des diverses techniques d'évaluation pour les terrains vacants;
- L'analyse des ventes comparables;
- L'établissement de la valeur marchande.

La recherche et l'analyse des ventes comparables consiste à relever les ventes de terrains pouvant se comparer au terrain à l'étude au niveau de leurs caractéristiques physiques dont la superficie, le type de boisé, les usages permis et la localisation. Concentrer les recherches à l'intérieur des limites de la MRC du Haut-Saint-François en recherchant des ventes ayant eu lieu au cours des dernières années.

Considérant qu'il s'agirait d'un terrain de zonage résidentiel et que la majorité des ventes dans le secteur sont de nature agricole, le temps dévoué à la recherche est plus important.

Afin de bien évaluer la propriété, les lieux seront visités après la fonte des neiges et le rapport sera remis le mois suivant la visite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.2 Chemin McGill : Réforme cadastrale

Michel Côté, arpenteur et responsable des travaux dans le cadre de la réforme cadastrale sur le territoire du Canton de Lingwick, fera la correction du cadastre tel que demandé par Pierre Dallaire. Michel Côté fera la correction à ses frais car elle lui a été demandée par le ministère des Richesses naturelles.

4.3 Abat poussière

Suite à la séance ordinaire du conseil le 1^{er} février 2010 et l'adoption de la résolution 2010-045, les informations obtenues par fax pour le prix de l'abat poussière:

. Calclo : 533,91 \$ + taxes / ballot de 1 Tonne

. Somavrac : 498 \$ + taxes / ballot de 1 tonne

Suite à ces résultats, il a été réservé la quantité d'abat poussière auprès de la compagnie Sel Warwick au même prix qu'en 2009, soit 389 \$ plus les taxes / ballot de 1 tonne.

4.4 Garage municipal : Réservoir pour pompe à eau

Suite à la séance ordinaire du conseil le 1^{er} février 2010 et l'adoption de la résolution 2010-038, les informations suivantes ont été obtenues :

Les Pompes traitement d'eau Bernier :

. Un réservoir de capacité totale de 8.6 gallons contient approximativement 3 gallons de réserve d'eau au prix de 187,90 \$ plus les taxes;

. Un réservoir de capacité totale de 20 gallons contient approximativement 7,5 gallons de réserve d'eau au prix de 247 \$ plus les taxes.

Coop Weedon :

. Un réservoir 19 gallons de capacité totale au prix de 135,99 \$ plus les taxes.

Après vérification directement sur place, l'achat à été effectué à la Coop de Weedon au montant total de 175,41 \$ comprenant le réservoir et certaines pièces : adaptateur, manchon, coude, thermomètre. L'achat de petites pièces additionnelles est nécessaire et le tout sera installé dans les prochains jours par les employés de voirie.

4.5 Ajustement du système de communication et essais hebdomadaires

Suite à l'adoption de la résolution 2010-040 concernant la demande d'amélioration des communications entre la Centrale d'appel d'urgence 9-1-1 et le service incendie, la compagnie Action Solution sans fil est venue effectuer la mise à jour du lien afin de pouvoir recevoir et acheminer les communications par l'antenne du Mont Mégantic. Des tests de communication avec les téléavertisseurs sont maintenant effectués tous les vendredis.

4.6 Entente incendie avec la Municipalité de Weedon

La municipalité de Weedon a accepté la résolution 2010-039 : qui stipule qu'elle accepte la mise en place d'un plan d'entraide automatique avec la municipalité du canton de Lingwick pour la protection incendie.

La MRC effectue des travaux pour fournir les données géomatiques de la municipalité de Weedon demandés par CAUCA. Lorsqu'ils auront terminé, ils pourront nous dire les frais de ces travaux pour le Canton de Lingwick.

5. Rapport de la mairesse

9 février : Comité de la route 257 à Scotstown

10 février : Atelier PGMR à la MRC du Haut-St-François

17 février : Conseil des maires de la MRC – La mairesse donne des informations sur la formation du *Parc régional du Pôle Saumon*

23 février : Cour East Angus : Audition du dossier de M. Paul-André Barnabé

25 février : Pacte rural – Rencontre à La Patrie

27 février : Atelier et rencontre avec M. Raymond Vanier de la compagnie Domtar

6. Rapport des comités

6.1 Membres du conseil

Le conseiller Lapointe donne les informations concernant sa participation à 2 réunions :

. Dossier Internet Haute vitesse : la MRC est en processus d'appel d'offres. L'installation de 2 tours est prévue sur le territoire de Lingwick. Après l'adjudication du contrat, un délai de 18 mois est prévu pour la mise en service.

. Prévention contre les inondations : cette formation donnée par le Ministère de la Sécurité publique vise la formation d'un comité de surveillance en région.

La conseillère Poirier explique qu'elle a participé à deux rencontres du Comité de Loisir de la MRC :

. Programme afin de former des jeunes pour donner de la formation aux jeunes en loisir.

. Québec en forme : projets communautaires pouvant être en place dans les localités.

Le conseiller Rousseau explique la tenue d'une pratique du service incendie pour la mise en place et l'essai de la piscine.

6.2 Contremaître de voirie

Le contremaître explique l'installation des couteaux plats sur les sens uniques depuis la température plus clémente.

6.3 Informations du service incendie

Le directeur du service incendie, Monsieur Frédéric Ward mentionne que les explications viennent d'être données par les suivis de dossiers.

- 2010-065 7. **Nomination du maire suppléant : mars, avril, mai et juin 2010 et substitut à la table du conseil des maires**
 Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que Monsieur Guy Lapointe soit nommé maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2010, en remplacement de M. Marcel Guillemette. Monsieur Lapointe est également nommé délégué en remplacement de la mairesse lorsque celle-ci ne peut assister aux réunions de la MRC du Haut-St-François.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2010-066 8. **Politique familiale – Nomination d'un délégué**
 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que Madame Caroline Poirier soit nommée délégué du Canton de Lingwick au sein de la MRC du Haut-St-François pour la Politique familiale.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2010-067 9. **Fonds de roulement – Remboursement 2010 placement : Épargne rachetable**
 Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par la conseillère Poirier et résolu de procéder au renouvellement du placement rachetable du Fonds de roulement pour une période de un an et d'autoriser un virement du compte bancaire courant au montant de :
 . Du poste budgétaire : 02-919-00-001 2 500 \$ (remise pour le camion autopompe)
 Le montant total du Fonds de roulement sera de 49 000 \$.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
10. **Arrérages des taxes foncières et autres comptes – vente pour taxe**
 Il n'y a aucun dossier de vente pour taxe.
11. **Formation pour la directrice générale**
- 2010-068 11.1 **L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général : 27 avril 2010**
 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à la formation : L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général de l'Association des directeurs généraux du Québec le 27 avril 2010 à Sherbrooke. Les frais d'inscription sont de 215 \$ plus les taxes, soit un montant total de 242,68 \$ incluant deux pauses santé, le repas du midi et le manuel.
 Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2010-069 11.2 **MRC du Haut-St-François - Évaluation : 9 mars 2010, P.M.**
 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu d'autoriser la participation de la directrice générale et secrétaire-trésorière à un après-midi de formation tenu le 9 mars 2010 à 13 h 30, à la MRC du Haut-St-François.
 Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2010-070 12. **Centre communautaire :**
 12.1 **Salle : remplacement de vitre**
 Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Ward et résolu de mandater la compagnie PVCO pour venir prendre les mesures de la fenêtre fissurée dans la grande salle du Centre communautaire aux coûts

de 70 \$ plus les taxes ainsi que le remplacement de la dite fenêtre au coût approximatif de 200 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-071

12.2 Travaux d'électricité

Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par la conseillère Poirier et résolu de retenir les services de Bibeau Électrique, pour des travaux d'électricité au Centre communautaire et au garage municipal décrit ainsi :

. Centre communautaire :

.. Cafétéria : Bouton pour l'intensité de la lumière;
Lumière : emboîture de la lumière;
Vérifier la lumière d'urgence.

.. Cafétéria : Couloir de la sortie d'urgence : Installer une lumière d'urgence et faire la vérification de l'utilisation des 2 pochettes de lumière sans ampoules actuellement.

.. 2^e étage : Près de la sortie extérieure : interrupteur défectueux;
Vérification de la lumière d'urgence pour la sortie extérieure.

.. Local de l'AFÉAS : Remplacement d'une prise de courant pour la mettre conforme;
Vérifier et réparer une prise de courant qui est en lien avec un interrupteur dans le local des Loisirs et ce à la condition que les travaux à exécuter soient mineurs.

. Caserne :

.. Réparer l'éclairage d'urgence.

. Garage municipal :

.. Installer une lumière d'urgence;

.. Faire la vérification de l'installation électrique extérieure afin de protéger les connexions de toute intempérie;

.. Ajout d'une (1) prise murale (sur mur de béton, voisin de la caserne), près de la porte intérieure vers les portes avant;

.. Changer les disjoncteurs : 2 disjoncteurs de 15 pour mettre des 20 ampères.

L'électricien devra nous aviser de la date des travaux avec un délai de 24 heures au préalable afin qu'un employé de la municipalité puisse être sur place.

Les travaux devront être terminés complètement au plus tard le 31 mars 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Résolution en vue de résoudre le problème de la Route 257

Considérant que malgré les subventions reçues et bien utilisées au cours des années 2008 et 2009, il reste encore énormément de travaux à faire pour entretenir adéquatement la route 257;

Considérant qu'aucune municipalité ne peut se permettre financièrement d'entretenir adéquatement les tronçons de route qui sont en gravier et encore moins les asphalter;

Considérant que les tronçons de route déjà asphaltés auraient besoin d'un recouvrement, et qu'aucune municipalité n'a le budget nécessaire pour cette forme d'entretien;

Considérant qu'en raison de l'*augmentation* des prix du pétrole, *les coûts* des matériaux de pavage et de leur transport *ont considérablement augmenté* au cours des dernières années,

Considérant que la route 257 relie les résidents de la MRC du Haut-St-François aux services de santé: CLSC de La Patrie, CLSC de Weedon, ainsi que le Foyer pour personnes âgées de Weedon;

Considérant qu'il y a un très bon potentiel touristique et culturel qui pourrait se développer dans les secteurs du lac Louise, du pont couvert McVetty-McKerry, de Gould, de la rivière au Saumon, du Parc national et de l'Observatoire du Mont-Mégantic, du Centre d'interprétation de la mine d'or et de la Côte magnétique de Chartierville, etc;

Considérant que la *Sépaq* s'apprête à réaliser la mise en valeur du secteur du Ruisseau-de-la-Montagne, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet visant à diversifier l'économie de la MRC du Haut-Saint-François en créant le pôle touristique de la rivière au Saumon qui comprend le secteur du Ruisseau-de-la-Montagne, la municipalité de Hampden et la ville de Scotstown;

Considérant que la route 257 établie un accès direct au secteur le pôle touristique de la rivière au Saumon à partir de la route 112 et de la route 108;

Considérant que la route 257 est la porte d'entrée des voyageurs du New Hampshire pour accéder au Québec;

Considérant que les industries et les commerces pourraient utiliser cette route si elle était carrossable;

Considérant que des travailleurs utilisent cette route quotidiennement pour se rendre à leur lieu de travail;

Considérant que le ministère des Transports doit prendre en considération le développement socio-économique de nos municipalités;

Considérant que le ministère des Transports doit prendre en considération le développement de deux municipalités dévitalisées soit Lingwick et Scotstown;

Considérant qu'une infrastructure routière est essentielle au développement de secteurs d'activités tels que l'industrie, le commerce, le tourisme, l'agriculture, la forêt, etc.

2010-072

Par ces faits et sur la proposition de la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Lapointe, **il est résolu** de remettre la route 257, de Weedon à La Patrie, au ministère des Transports afin qu'elle soit mise à niveau, asphaltée et sécurisée sur toute sa longueur et ceci dès le prochain budget.

Copie de cette résolution sera transmise à Madame Julie Boulet, Ministre des transports, Madame Johanne Gonthier, Députée et Monsieur Louis Ferland, directeur du Ministère des transports de l'Estrie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Voirie : description de tâches et horaire de travail

Une feuille sera remise aux employés de voirie expliquant certains travaux et recommandations pour la période des prochaines semaines.

14. Annulation de la résolution 2010-049 et reprise de la résolution visant les salaires des pompiers : intervention sur le territoire, pratique, l'entretien du matériel et la formation

Considérant l'adoption de la résolution 2010-049 le 1^{er} février 2010 et que les conseillers Ward et Rousseau se sont retirés de cette décision étant eux-mêmes pompier volontaire;

Considérant que cette résolution n'avait pas quorum pour telle adoption;

2010-073

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que la résolution 2010-049 est annulée et résolu d'adopter cette nouvelle résolution à l'effet de verser aux pompiers volontaires du service incendie de Lingwick à titre de rémunération et ou allocation les tarifs suivants et ce selon le grade et le type d'activité, soit :

. Allocation de formation et les pratiques reliées à la formation : la somme de 10 \$/heure plus leur frais de kilométrage et de repas;

. Lors d'entretien (inspection) du matériel : la somme de 15 \$ pour chaque pompier;

. Lors de pratique (entraînement) : 2 heures pour chaque pompier présent selon la rémunération fixée pour le grade;

| . Lors d'intervention : | Pratique (2 heures) | Intervention (minimum de 2 heures) | En entraide (minimum de 2 heures) |
|-------------------------|------------------------|--|---|
| * Directeur : | 18 \$ / heure | 18 \$/heure | 22 \$/heure ou officier responsable |
| * Directeur-adjoint : | 17 \$ /heure | 17 \$/heure | 20 \$/heure |
| * Officiers : | 16 \$ / heure | 16 \$/heure | 20 \$/heure |
| * Pompiers : | 15 \$ / heure | 15 \$/heure | 20 \$/heure |

Une courte description des pratiques devra être inscrite sur le rapport mensuel.

Les heures de présence à la formation seront rémunérées lorsque la formation sera complétée et réussie.

Les pompiers sont rémunérés pour un minimum de 2 heures lors d'un appel pour intervention et/ou entraide. Ce temps est calculé à partir de la présence du pompier à la caserne et une feuille de présence doit être dûment signée.

Les frais de déplacement seront payés uniquement lors d'intervention de la caserne au lieu du sinistre, pour assister à des réunions à l'extérieur du territoire de Lingwick ou après autorisation par le conseil municipal.

Cette résolution annule et remplace toute résolution antérieure à ce sujet.

Les conseillers Ward et Rousseau souhaitent se retirer de cette décision étant eux-mêmes pompier volontaire.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

15. Formation Pompier 1 – section 1 à La Patrie : Mathieu Rousseau

2010-074

Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par la conseillère Poirier et résolu que **M. Mathieu Rousseau**, pompier volontaire puisse suivre un cours pour la formation Pompier I – Section 1, offerte par la C. S. de Sherbrooke.

Ces cours seront suivis avec les pompiers de la Municipalité de La Patrie afin de réduire les coûts. Le cours débutera au cours du mois d'avril 2010 et l'horaire sera déterminé éventuellement.

Cette inscription est valable à la condition que cette personne signe la lettre d'engagement tel que stipulé par la résolution 2006-427. Les coûts reliés à cette formation pour un groupe de 8 personnes sont les suivants :

. Frais d'admission ENPQ : 92 \$ par personne
. Frais d'inscription de la section 1 : ENPQ 1 : 62 \$ par personne

. Frais de formation : 542 \$, frais de préparation : 21 \$, frais didactique : 3 \$
Sous-total par personne : 566 \$ pour la formation plus les frais de repas et déplacement du formateur.

Le manuel de lutte contre l'incendie au coût de 65 \$ sera acquis.

Le temps de présence relié à la formation théorique et pratique sera rémunéré par la municipalité, au taux de 10 \$ de l'heure, et les frais de déplacement et de repas seront remboursés; le tout payable à la fin de la formation si le cours est réussi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. Camion autopompe – Tests annuels de pompe

Attendu qu'il est obligatoire qu'un test annuel soit fait sur le camion autopompe tel que stipulé dans le « Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention à l'intention des services de sécurité incendie » ;

2010-075

Il est proposé par le conseiller Rousseau, appuyé par le conseiller Ward et résolu d'autoriser les tests annuels des pompes sur le camion autopompe dans la mesure du possible à Weedon par le CGER au coût de 215 \$ plus les taxes et les pièces et/ou réparations nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. Vérification annuelle

18.1 Échelles

2010-076

Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par le conseiller Rousseau et résolu que les tests annuels sur les échelles du service incendie soient effectués. Les coûts seront répartis selon le nombre d'échelles respectives des municipalités participantes.

Des réparations pourront être exécutées sur place.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18.2 Entériner la vérification annuelle des appareils respiratoires

2010-077

Il est proposé par la conseillère Lancaster, appuyé par le conseiller Ward et résolu d'entériner la vérification annuelle des 2 appareils respiratoires de marque « Survivair » du service incendie par la compagnie Isotech effectuée le 16 février 2010 à Weedon au coût de 636,44 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. Période de questions

Des citoyens présents s'informent sur les sujets suivants :

. les démarches visant les nominations du directeur incendie et du directeur adjoint;

. dossier des mesures et vidanges des fosses septiques sous la juridiction de la MRC. Des propriétaires expliquent que leurs fosses septiques devaient être mesurées mais selon la façon que leurs installations est faites, les couvercles n'ont pas été touchés et une vidange a été effectuée. Ils s'objectent sur la facturation du service de vidange qui d'après eux n'était nullement obligatoire;

. la fermeture du bureau municipal le 9 mars prochain ne peut être indiquée dans la prochaine édition du journal Le Reflet à cause de la date de diffusion qui sera faite à une date postérieure.

19. Pause santé de 20 h 33 à 20 h 48

20. Rapport situation financière – au 28 février 2010

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque élu une copie de l'état des activités financières au 28 février 2010 et en fait la présentation. Les dépenses de fonctionnement et d'investissements totalisent un montant de 124 208,55 \$.

21. Adoption des comptes pour la suite du mois de février 2010 et comptes courants

Liste des chèques émis au cours du mois février

| | | | |
|-------|-------------------------------------|---|-------------|
| 12124 | Corriveau Jasmin | Entre. Patinoire, semaine finis. 6-02-2010 | 219,34 \$ |
| 12125 | Guillette Luc | Entre. Patinoire, semaine finis. 6-02-2010 | 115,15 \$ |
| 12126 | Fournier Guy | Inspecteur bâtiment, janvier 2010 : 8 heures | 200,00 \$ |
| 12127 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Bell : Bureau municipal : ligne du télécopieur : 89,57 \$ Garage municipal : 93,91 \$ | 183,48 \$ |
| 12128 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Bell Mobilité : Serv. Inc. : loc. téléav. | 75,96 \$ |
| 12129 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Hydro Québec : Éclairage public | 187,37 \$ |
| 12130 | Corriveau Jasmin | Entre. Patinoire, semaine finis. 13-02-2010 | 219,34 \$ |
| 12131 | Guillette Luc | Entre. Patinoire, semaine finis. 13-02-2010 | 115,15 \$ |
| 12132 | Hydro Québec | Centre communautaire : 414,65 \$ Cabane et patinoire : 682,45 \$ | 1 097,10 \$ |
| 12133 | Corriveau Jasmin | Entre. Patinoire, semaine finis. 20-02-2010 | 219,34 \$ |
| 12134 | Guillette Luc | Entre. Patinoire, semaine finis. 20-02-2010 | 115,15 \$ |
| 12135 | Fournier Guy | Inspecteur bâtiment, février 2010 : 8 heures | 200,00 \$ |
| 12136 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Hydro Québec : Pont couvert | 29,29 \$ |
| 12137 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Télus : site Internet | 11,23 \$ |
| 12138 | Corriveau Jasmin | Entre. Patinoire, semaine finis. 27-02-2010 | 219,34 \$ |
| 12139 | Guillette Luc | Entre. Patinoire, semaine finis. 27-02-2010 | 115,15 \$ |
| 12140 | Gagné Céline | Rémunération Élus : février 2010 | 584,86 \$ |
| 12141 | Guillemette Marcel | Rémunération Élus : février 2010 | 335,17 \$ |
| 12142 | Lancaster Lynda | Rémunération Élus : février 2010 | 246,99 \$ |
| 12143 | ANNULÉ | | |
| 12144 | Poirier Caroline | Rémunération Élus : février 2010 | 261,92 \$ |
| 12145 | Rousseau Jacques | Rémunération Élus : février 2010 | 288,53 \$ |
| 12146 | Ward Frédérick | Rémunération Élus : février 2010 | 246,99 \$ |
| 12147 | Lapointe Guy | Rémunération Élus : février 2010 | 276,84 \$ |
| 12148 | Rousseau Jacques | Serv. Incendie : pratique | 30,84 \$ |
| 12149 | Ward Frédérick | Serv. Incendie : pratique et entretien | 46,76 \$ |
| 12150 | Bourque Sylvio | Serv. Incendie : entretien, pratique et test annuel : app. Respiratoires | 74,62 \$ |
| 12151 | Rousseau Alain | Serv. Incendie : pratique | 27,86 \$ |
| 12152 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Remises employeur : février 2010 | 2 930,23 \$ |

Remboursement de prêt à terme

| | | | |
|---|---------------------------------------|--|-------------|
| 15/02/2010 | Remboursement Automatique | Camion autopompe - Année 2005 | 1 941,83 \$ |
| Dépôt direct - Employés permanents | | | |
| | Salaire : du 01/02/10 au 28/02/10 | Dépôt direct | 6 030,41 \$ |
| Liste des chèques émis 1er mars 2010 | | | |
| 12153 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | Hydro Québec : garage municipal | 947,38 \$ |
| 12154 | Infotech | Taxation 2010 : déplacement et repas | 210,99 \$ |
| 12155 | Chauffage Robert Verret | Voirie : carburant, baril d'huile et crédit | 2 316,92 \$ |
| 12156 | Marché Bernadin | Bureau : timbres, batteries, produits net. : 330,20 \$ Patinoire : essence, valve, sacs poubelles : 23,42 \$ Serv. Incendie : essence, cafés, entonnoir : 157,93 \$ | 511,55 \$ |
| 12157 | Pétroles Sherbrooke | Centre com. : huile à chauffage : 1 020,06 \$ Garage : huile à chauffage : 582,05 \$ | 1 602,11 \$ |
| 12158 | JN Denis | Camion 97 : connecteur et câble | 84,07 \$ |
| 12159 | M.R.C. Haut-St- François | Site enfouissement : janvier 2010 | 824,10 \$ |
| 12160 | Le Centre du Camion (Amiante) | Camion 97 : pompe | 64,31 \$ |
| 12161 | Centre R. Services Biblio – CRSBPE | Contribution 2010 | 2 045,83 \$ |
| 12162 | Receveur Général du Canada | Serv. Incendie : Renouvellement Radiocommunication | 270,00 \$ |
| 12163 | Caisse Populaire de Hauts-Boisés | SAAQ : renouvellement immatriculation | 6 753,00 \$ |
| 12164 | Dubé Équipement de Bureau inc. | Papeterie : caisse papier, correcteur, Étiquettes | 118,53 \$ |
| 12165 | Ville de East Angus | Cour municipale 2010 | 1 225,37 \$ |
| 12166 | Communication Plus | Voirie : location radios | 50,79 \$ |
| 12167 | Bourque Sylvio | Remboursement - Voirie : boîte raccord camion 97 | 22,55 \$ |
| 12168 | Société Coopérative Agr. Weedon | Garage : rés. pompe à eau, prise caout. : 201,32 \$ Centre com.: moustiquaire : 4,82 \$ | 206,14 \$ |
| 12169 | Municipalité Weedon | Serv. Incendie : entraide : 30 janvier 2010 | 775,00 \$ |
| 12170 | Groupe Déziel | Lampes et peinture pour sableuse | 49,06 \$ |
| 12171 | Les Bétons L. Barolet | Voirie : empiler sable d'hiver | 496,65 \$ |
| 12172 | CMP Mayer inc. | Boyaux avec raccords et bottes : J. Lapointe | 711,97 \$ |
| 12173 | Garage Claude Morin | Voirie : boulons métriques | 13,33 \$ |
| 12174 | J. C. Bibeau Électrique | Réparation éclairage public : 110,17 \$ Luminaire North Hill : duplex et joint HQ : 360,72 \$ | 470,89 \$ |
| 12175 | Services sanitaires Denis Fortier | Collecte déchets et récupération : février 2010 | 3 022,51 \$ |
| 12176 | Gagné Céline | Déplacement MRC | 28,00 \$ |
| 12177 | Les Pneus Robert Bernard | Niveleuse : réparation pneu | 72,58 \$ |
| 12178 | Pièces d'Auto Angus | Phare : 12,02 \$ et serv. Inc. : absorbant | 73,13 \$ |
| 12179 | Le Groupe J.S.V. inc. | Sabots et boulons et noix | 584,41 \$ |
| 12180 | Isotech | | |

| | | | |
|-------|-----------------------------|---|---------------------|
| | Instrumentation inc. | Serv. Inc. : vérification annuelle appar. Respiratoires | 636,44 \$ |
| 12181 | Hewitt Équipement | Rétrocaveuse : pièces | 161,71 \$ |
| 12182 | Ville Disraeli | Serv. Inc. : remplis. Bonbonnes d'air | 18,06 \$ |
| 12183 | Polard Monique | Déplacement MRC - 24 février 2010 | 17,60 \$ |
| 12184 | Cherbourg | Produits nettoyage | 174,75 \$ |
| 12185 | Fournier Guy | Insp. Bâtiment : déplacements | 178,40 \$ |
| 12186 | Action Solution sans fil | Mise à jour lien avec CAUCA | 39,51 \$ |
| 12187 | Atelier R.N. SENC | Fer angle | 34,77 \$ |
| 12188 | Poirier Caroline | Déplacements | 52,80 \$ |
| 12189 | Gosselin Richard | Voirie : Déplacements | 98,00 \$ |
| 12190 | AlSCO Corp. | Voirie : buanderie | 150,60 \$ |
| 12191 | Lapointe Guy | Déplacements | 86,40 \$ |
| 12192 | Bou langer Jean (Stornoway) | Voirie : boulons et noix | 88,18 \$ |
| 12193 | Bourque Sylvio | Service incendie : déplacement Weedon – tests | 15,20 \$ |
| | | TOTAL: | 41 949,83 \$ |

2010-078

Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 41 949,83\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit # 2010-03-01-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 41 949,83 \$.

22. Engagement des dépenses pour le mois de mars 2010

| #POSTE | Description | Montant |
|---|--|----------|
| Conseil municipal | | |
| 02-110-00-329 | Lait, café, jus, biscuits | 15 \$ |
| Gestion financière et administrative | | |
| 02-130-00-321 | Frais de poste | 100 \$ |
| 02-130-00-670 | Papeterie | 75 \$ |
| Voirie | | |
| 02-320-00-625 | Palette : poches d'asphalte de réparation (56 poches) et transport | 540 \$ |
| 02-330-83-525 | Niveleuse : joint torique, câble | 500 \$ |
| 02-330-92-525 | Réparation alternateur : en inventaire (50/50 avec camion 97) | 75 \$ |
| 02-330-97-525 | Camion 97 : fil, lumières, cylindre | 210 \$ |
| 02-330-97-525 | Réparation alternateur : en inventaire (50/50 avec camion 92) | 75 \$ |
| Aménagement, urbanisme et zonage | | |
| 02-610-00-310 | Frais de déplacement insp. en bâtiment | 75 \$ |
| | Total : | 1 690 \$ |

2010-079

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois de mars 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois de mars 2010

Certificat de crédit # 2010-03-01-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au montant total de 1 690 \$.

23. Session d'information sur les préparatifs aux inondations – Entériner en remplacement de Madame la mairesse

2010-080

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Ward et résolu d'entériner la participation de Monsieur Guy Lapointe, conseiller à une session d'information en remplacement de Madame la mairesse, sur les préparatifs aux inondations, tenue le 25 février 2010 à Sherbrooke par le Ministère de la Sécurité civile.

Les frais de compensation prévus au règlement 277-2009 et de déplacement sont remboursés sur preuve.

Le conseiller Rousseau vote contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

25. Inspecteur municipal : Travaux supplémentaires (janvier, février, mars 2010)

Considérant l'adoption de la résolution 2009-389, adoptée le 21 décembre 2009;

Considérant que plusieurs demandes et dossiers ont dû être travaillées au cours des mois de janvier et février 2010 ce qui a occasionné la présence de l'inspecteur en bâtiment au bureau municipal plus souvent;

2010-081

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu qu'un nombre n'excédent pas 8 heures de travail supplémentaires est autorisé à Monsieur Guy Fournier, inspecteur en bâtiment pour la période couvrant les mois de janvier, février et mars 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

26. Coalition Bois Québec

Engagement en faveur de l'utilisation du bois comme principale composante dans la construction d'édifices publics et privés

ATTENDU QUE la protection de l'environnement et le développement durable sont des priorités pour notre administration ;

ATTENDU QUE le bois est une ressource renouvelable permettant le développement durable;

ATTENDU QUE l'utilisation du bois dans la construction d'édifices est reconnue comme une stratégie efficace dans la lutte aux changements climatiques ;

ATTENDU QUE la transformation du bois est moins énergivore que la production de l'acier et du béton ;

ATTENDU QUE chaque mètre cube de bois utilisé dans la construction d'un immeuble permet de retirer de l'atmosphère une tonne de CO₂ ;

ATTENDU QUE le bois est un matériau pouvant être utilisé pour les structures des édifices en respect du Code de la construction et du Code de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE le bois est un matériau disponible et que le Québec compte le plus grand nombre d'usines de solives et de poutres d'ingénierie en bois en Amérique du Nord ;

ATTENDU QUE l'économie de plus de deux cents municipalités au Québec repose en grande partie sur l'activité forestière ;

ATTENDU QUE le secteur forestier traverse la pire crise de son histoire et que ses impacts compromettent l'avenir de nombreuses communautés locales ;

ATTENDU QUE la construction des bâtiments publics représente une opportunité de relance économique pour les entreprises et les travailleurs de l'industrie du bois ;

ATTENDU QUE la municipalité est en mesure de poser un geste de solidarité en joignant le rang des villes qui privilégient l'utilisation du bois ;

ATTENDU QUE la municipalité, comme les administrations publiques en général, doit tenir compte du rapport qualité-prix dans la réalisation de ses projets ;

2010-082

Il est proposé par le conseiller Ward
et appuyé par la conseillère Lancaster

Que la municipalité privilégie l'utilisation du bois de charpente dans la construction de tous ses édifices publics et que cette orientation se reflète dès la conception des devis, dans le respect des normes prévues au Code de construction, au Code de sécurité incendie et de toutes autres normes applicables aux édifices visés ;

Que la municipalité, dans ses appels d'offres pour la construction de tels édifices publics, donne instruction à tous les soumissionnaires de se conformer au devis en présentant une soumission comprenant une structure en bois ;

Que la municipalité encourage les demandeurs de permis de construction à utiliser le bois comme principal matériau pour la structure de leur édifice ;

Que la municipalité favorise également l'utilisation du bois d'apparence dans la construction d'édifices publics et encourage les demandeurs de permis de rénovation à utiliser le bois d'apparence dans la réalisation de leurs projets ;

Que la municipalité fasse connaître, par les moyens de communications disponibles, les avantages de l'utilisation du bois dans les projets de construction ;

Que le greffier de la municipalité fasse parvenir copie de cette résolution aux instances suivantes :

- Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- La ministre des Ressources naturelles et de la Faune ;
- L'Union des municipalités du Québec ou la Fédération des municipalités du Québec ;
- Le représentant de la circonscription à l'Assemblée nationale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-083

27. Le Reflet – Cotisation annuelle et nomination représentant

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu de renouveler la cotisation au *Journal Le Reflet* pour l'année 2010 au coût de 300 \$. Le conseiller Guy Lapointe est nommé représentant de la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28. AFÉAS Lingwick : Résolution d'appui : présentation Programme Support à l'Action Bénévole

2010-084

Il est proposé par la conseillère Poirier, appuyé par le conseiller Lapointe et résolu que la municipalité appuie le projet présenté par l'AFEAS au programme de soutien à l'action bénévole, volet loisirs (Préparation d'une relève pour le tissage au métier).

Description du matériel nécessaire :

Achat d'un métier usagé de 36 pouces, navettes, bobines, aiguilles, fils : total 965 \$.

La contribution de l'AFEAS sera de 480 \$. Une somme de 195 \$ est demandée dans le cadre du programme de soutien à l'action bénévole. La municipalité s'engage, si le projet est accepté par la députée, Madame Johanne Gonthier, à contribuer à sa réalisation pour la somme de 290 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28. Prêt de la salle du Centre communautaire – CLD : Assemblée générale : 28 avril 2010

2010-085

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Ward et résolu de prêter la salle municipale au Centre Local de Développement (CLD) de la M.R.C. du Haut St-François, le mercredi 28 avril 2010 sans frais, pour y tenir leur assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

29. Offre d'emploi : Emploi saisonnier pour l'entretien des terrains municipaux

2010-086

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu d'afficher l'ouverture d'un poste saisonnier pour un emploi journalier.

Le salaire horaire sera de 11,25 \$ (au budget) et la semaine de travail est de 35 heures par semaine. L'indemnité de vacances (4%) est versée hebdomadairement. Le contrat débute le 2 mai 2010 et se termine le 9 octobre 2010.

L'employé devra remplir une feuille de temps hebdomadaire et la remettre à la secrétaire.

Les travaux consisteront à l'entretien des lieux et/ou terrains de la municipalité.

La personne devra avoir un véhicule afin de transporter la remorque de la municipalité, les outils et équipements. Les frais de déplacement pour l'exécution de son travail sont remboursés selon le tarif stipulé par le règlement en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

30. Maintenance de la souffleuse et du tracteur à pelouse

Des directives sont données aux employés de voirie pour la maintenance de certains équipements visant le remisage de la souffleuse et la préparation du tracteur à pelouse.

31. Atelier spécial : dossier PGMR et Politique québécoise de gestion des matières résiduelles – Plan d'action 2010-2015

Un atelier spécial de travail est prévu le lundi 15 mars 2010 à 19 h visant les dossiers cités.

32. Correspondance du maire / secrétaire

La liste de la correspondance reçue est déposée.

33. Varia

34.1 Fête nationale du Québec

ATTENDU QUE la fête nationale du Québec célèbre l'identité de la culture québécoise;

ATTENDU QUE la fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la municipalité du Canton de Lingwick souligne chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Lingwick a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régionale et du Mouvement national des Québécoises et Québécoise, mettent sur pied des célébrations de qualité;

2010-087

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal du Canton de Lingwick

QUE la municipalité du Canton de Lingwick, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-088

34.1.1 Fête nationale - Aide financière, vente de boisson, utilisation de biens

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Poirier et résolu et résolu d'autoriser, pour le 23 juin prochain, le comité de la fête nationale de la municipalité, à utiliser le pont couvert McVetty-McKerry, les terrains avoisinants de la municipalité, l'électricité et les équipements du service incendie sous la direction du chef pompier pour réaliser un feu de joie si les conditions de température le permettent.

Le comité de la fête nationale est aussi autorisé à vendre des boissons alcoolisées s'il obtient le permis nécessaire.

Un don de 100 \$ sera versé à ce comité pour l'organisation des activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2010-089

34.1.2 Fête nationale – Demande d'assistance financière

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Ward et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick formule une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2010 au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

34.1 Bell – Réclamation : 17 septembre 2010 : Lac McGill

Considérant que le Canton de Lingwick a reçu une réclamation de la compagnie Bell pour des dommages causés à leurs installations lors de travaux effectués sur le chemin du Lac McGill vers le 17 septembre;

Considérant que les fils avaient fait l'objet d'un repérage, mais que lors des travaux, la machinerie de la municipalité a accidentellement brisé les fils sur place;

2010-090

Il est proposé par le conseiller Ward, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu que le Canton de Lingwick paie le montant réclamé, soit la somme de 557,89 \$ à la compagnie Bell.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Prêt de la salle gratuitement pour la tenue d'une consultation publique : dossier « Marché public »

2010-091

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par la conseillère Lancaster et résolu de prêter la salle municipale pour la tenue d'une consultation publique le 9 mars 2010, visant le dossier d'implantation d'un « Marché public ». Cette consultation est essentielle pour connaître les attentes de la population vis-à-vis ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

34.2 Marché public

2010-092

Il est proposé par le conseiller Lapointe, appuyé par le conseiller Rousseau et résolu que le Canton de Lingwick alloue un budget de 100 \$, provenant du compte *Développement économique local*, afin de faire les démarches préliminaires (consultation auprès de la population, envois postaux, déplacements, etc.) à la mise sur pied d'un marché public à Lingwick. Les dépenses seront remboursées sur preuve.

La conseillère Poirier se retire de cette discussion.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

34. Période de questions

Les personnes présentes questionnent les membres du conseil concernant les sujets suivants :

. Dossier de réclamation de Bell soumis aux assurances municipales – Madame Gagné explique que le montant de déductible est élevé en considération du montant réclamé.

. Session de formation pour les inondations vise-t-elle seulement les personnes physiques mais également les biens.

. Lettres de remerciements à l'ancien directeur incendie et le directeur adjoint pour les années fournies à ces postes au sein du service incendie.

. La formation d'un organisme à but non lucratif pour un marché public.

Remerciements à Messieurs Stéphane Bouffard et Sylvio Bourque

2010-093

Il est proposé par le conseiller Rousseau, appuyé par le conseiller Ward et résolu que la municipalité adresse des remerciements à Monsieur Stéphane Bouffard pour les années d'accomplissement à titre de directeur incendie ainsi qu'à Monsieur Sylvio Bourque à titre de directeur adjoint.

Ces personnes étant actuellement officiers, la municipalité espère profiter encore de leur expérience au sein du service incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2010-03-01-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

35. Levée de la séance

2010-094

Il est proposé par le conseiller Lapointe que la levée de la séance soit prononcée. Il est 22 h 06.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière